

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 58 (1932)
Heft: 16

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Genève, 2 525 602 fr. ; Confédération, 2 800 000 fr. ; CFF, 190 000 fr.

Voici un bref résumé des travaux :

1. Déplacement de la voie ferrée des CFF (pour ne pas gêner les nouveaux bâtiments : cela résulte d'une convention internationale) à environ 70 m du côté du Jura. Abaissement : 1,55 m vers le chemin Rigot, avec suppression du passage à niveau actuel. Coût : 726 000 fr.

2. Correction et élargissement à 16 m (avec 9 m de chaussée) du chemin Rigot. Déplacement des serres du Jardin botanique vers le nouvel emplacement de la voie ferrée. Coût : 887 000 fr.

3. Construction de la Place des Nations, longue de 130 m. donnant accès aux entrées principales du Palais et point de jonction de toutes les routes conduisant à la S. D. N. Coût : 865 000 fr. pour la première étape. Une deuxième étape, ultérieure, coûtera 278 000 fr.

4. Correction et élargissement de la route de Pregny, portée, sur la longueur la plus fréquentée, à 22 m de largeur, avec une chaussée de 12 m. Ailleurs, la largeur totale est réduite à 14 m. Coût : 1 303 000 fr.

5. Construction du chemin de la Bibliothèque, laquelle est sise à l'aile nord des bâtiments. Coût du tronçon ne concernant pas financièrement la S. D. N. : 120 000 fr.

6. Construction de l'avenue Mon-Repos-S. D. N., nouvelle, qui reliera l'extrémité du quai Wilson à la place des Nations. Largeur totale : 22 m, avec trottoirs de 5 m, et chaussée de 12 m. Coût : 2 204 000 fr.

7. Elargissement à 22 m. de la route de Ferney, de la rue du Fort-Barreau à la Place des Nations. Construction d'un égout. Coût : 1 720 000 fr.

8. Enfin, 420 000 fr. sont prévus pour la correction et l'élargissement du chemin Chauvet. On voit qu'il s'agit de vastes travaux auxquels seront occupés des chômeurs, dans toute la mesure du possible.

L'industrie du bâtiment en Suisse durant le 1^{er} semestre 1932. On construira moins.

Au cours du premier semestre de cette année, on a accordé, dans les villes de plus de 10 000 habitants, 1087 permis pour la construction de bâtiments d'habitation, contre 1500 dans la période correspondante de l'année dernière. Le nombre des logements prévus dans ces bâtiments est de 4634, contre 7680 au premier semestre 1931, ce qui représente une diminution de 39,7 %. Cette diminution concerne principalement les villes de Zurich et de Genève ; elle est également sensible à Oerlikon, Bâle et Lucerne, tandis que Berne enregistre une augmentation de 162 logements sur le chiffre correspondant du premier semestre 1931.

Au premier semestre 1932, on a terminé la construction de 1367 bâtiments d'habitation, contre 1322 au premier semestre 1931. Le nombre des logements terminés est de 6873, contre 5207 au premier semestre 1931, soit 32 % de plus.

Le chômage en Suisse.

Plus que de longs commentaires, les chiffres, parfois, sont éloquentes :

A la fin de juin 1931, le nombre des demandes d'emploi reçues par les offices de travail fut de 14 433. A la même époque, cette année, ce chiffre atteignait 44 441.

Le nombre des offres d'emploi fut, à la fin de juin 1931 de 2853, tandis qu'à la fin de juin de cette année, il descendit à 2042.

Pour l'ensemble des caisses d'assurance-chômage, groupant 457 000 assurés on compte actuellement environ 35 000 chômeurs complets et 54 000 chômeurs partiels.

Il faut relever qu'un grand nombre d'ouvriers ne sont affiliés à aucune caisse d'assurance-chômage syndicale patronale paritaire ou d'Etat.

Un bureau du plan d'extension créé à Lausanne.

Ouvrir un concours d'idées pour l'élaboration d'un nouveau plan d'extension, recueillir les idées émises, fort abondantes, c'est bien. Mais ce n'est que le début d'une tâche qui s'impose.

Un bureau permanent du plan d'extension vient d'être créé à Lausanne, bureau qui sera précisément chargé de fonder

harmonieusement les projets présentés et primés empruntant les bonnes idées pratiques, prévoyant, construisant... etc. Une besogne énorme et infiniment délicate, surtout par les temps qui courent où les crédits sont mesurés chichement.

A la suite d'une mise au concours, le chef du bureau du plan d'extension a été désigné en la personne de M. Ed. Vireux, architecte à Lausanne.

J. P.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Extrait du procès-verbal de la séance du Comité central du 1^{er} juillet 1932, à Bâle.

1. Admissions de nouveaux membres.

Par voie de circulation du 30 avril au 17 mai 1932 ont été admis :

Section de Genève : Cuénod Jean-Etienne, ingénieur-constr., Genève ; de Haller, Jean, ingénieur civil, Choulex ; Coutau, André, ingénieur civil, Genève. *Section des Grisons* : Sutter, D.-A., Bauingenieur, Chur. *Section de Soleure* : Müller, Theodor, Architekt, Soleure. *Sections des cantons primitifs* : Zeyer, Albert, Architekt, Lucerne ; Häberli, Rudolf, Bauingenieur, Lucerne ; Merz, Hermann, Bauingenieur, Goldau ; *Section de Schwyz* : Sonderegger, Carl-Emil, Bauingenieur, Pfäffikon, membre individuel.

Par voie de circulation du 11 au 20 juin 1932 ont été admis :

Section de Zurich : Bebi, Carl, Architekt, Zurich ; von Tobel, Max, Architekt, Zurich ; Kälin, F.-Oskar, Bauingenieur, Zurich ; Meier, Ernst, Bauingenieur, Bülach.

Dans la séance du 1^{er} juillet 1932 ont été admis :

Section des Grisons : Rickenbach, Walter, Elektro-Ing., Poschiavo. *Section de Genève* : Pache, Madeleine, architecte, Genève. *Section de Zurich* : Metzger, Fritz, Architekt, Oerlikon.

Démissions.

Section de Zurich : Gericke, Walter, Bauingenieur, Zurich ; *Section du Valais* : Curiger, Conrad, Architekt, Sierre. *Section des Grisons* : Accola, H., Vermessungsing., Coire. *Section de Berne* : Renfer, D., Masch.-Ingenieur, Berne ; Pfander, Hans, Architekt, Berne. *Section de Schaffhouse* : Wegelin, Eugen, Chemiker, Schaffhouse.

Décès.

Saager, F., Architekt, Bienne, membre individuel. *Section de Berne* : Anselmier, E., ingénieur, Berne ; von Bonstetten, H., ingénieur, Berne ; Mathys, L., Architekt, Berne. *Section de Genève* : Schmutz-Demeyriez, P., ingénieur, Genève.

2. *Tarif d'honoraires pour travaux d'architecture, form. N° 102.* Le Comité central prend connaissance du projet de la commission de révision et décide, après y avoir apporté quelques légères modifications, de le présenter à la prochaine Assemblée des délégués.

3. *Réglementation professionnelle de la S. I. A.* Le Comité central prend connaissance d'une proposition Rybi pour la création d'une réglementation professionnelle de la S. I. A. et décide en principe, de créer ce nouvel organisme. Le nouvel organisme servira à aplanir les conflits éventuels entre membres ainsi qu'à examiner les plaintes déposées contre des membres ayant enfreint les principes de la S. I. A. ou ayant nui, par leur activité aux intérêts professionnels.

4. *Conflit entre M. H. Müller, architecte et M. G. Thurnherr, ingénieur.* Le Comité central prend connaissance d'une lettre de M. Thurnherr, qui critique plusieurs points de la communication parue le 14 mai a. c. dans la « Schweiz. Bauzeitung ». Le Comité central décide de ne pas donner suite à cette lettre.

5. *Protection des titres d'ingénieur et d'architecte.* Le Comité central prend connaissance du fait que la Fédération suisse des architectes et l'Association suisse des ingénieurs-conseils se sont déclarées d'accord de participer avec la S. I. A. à la création d'un organisme commun chargé de régler la protection des titres. Le Comité central décide de continuer sur cette base les démarches en cours auprès des autorités fédérales.

6. *Réclames collectives.* Le Comité central décide de recommander aux membres de s'abstenir de toute participation

aux réclames collectives paraissant dans les journaux à l'occasion de l'inauguration de nouvelles constructions. Le Comité central estime que c'est l'affaire du maître de l'ouvrage de financer ces réclames dont il est, en fait, le seul à tirer profit.

7. *Bureaux en association.* Le Comité central décide de rendre attentifs les membres de la S. I. A. au fait qu'ils sont responsables que leurs associés éventuellement non-membres de la S. I. A. observent intégralement les principes de la S. I. A.

Zurich, le 11 juillet 1932.

LE SECRÉTARIAT.

Communiqué du Secrétariat

Le volume XXIV de la collection « La maison bourgeoise en Suisse », consacré à

La Maison bourgeoise dans le canton de Neuchâtel vient de paraître.

Prix de faveur pour les membres de la S. I. A. et pour les commandes servies par le Secrétariat, Tiefenhöfe 11, à Zurich : 15 fr. pour le premier exemplaire, 20 fr pour chaque exemplaire en sus. (Supplément de 8 fr. pour la reliure.) Prix en librairie : 30 fr.

Le Secrétariat de la S. I. A. espère que les membres de la Société feront largement usage de ces conditions de faveur qui leur sont accordées pour l'achat d'un nombre illimité de volumes de cette collection. Livraison exclusivement par le Secrétariat.

BIBLIOGRAPHIE

Problèmes thermomécaniques du moteur à essence, par D. Jacovleff, chargé de cours aux Universités de Liège et de Gand. — 280 pages (12×19 cm) avec 62 figures. 1932. — Broché, 25 fr. — Dunod, éditeur, Paris.

L'ouvrage de M. Jacovleff n'appartient à aucun des deux types de publications habituellement consacrées à l'étude du moteur à essence, l'un comprenant exclusivement des traités accessibles aux seuls techniciens spécialistes, l'autre des manuels pratiques destinés aux mécaniciens et aux conducteurs d'automobiles. L'auteur a exposé le plus simplement possible l'état actuel de certains problèmes techniques où dominent les questions thermiques. Il a réussi, notamment, à montrer à quel point la technique est tributaire de la physique, de la physicochimie, de l'aéromécanique et de la thermodynamique. Et c'est ainsi que l'auteur s'est attaché à étudier les problèmes de l'alimentation, de la carburation, de la détonation et qu'il en a déduit les conséquences au point de vue de la construction des moteurs à essence, tant pour les moteurs terrestres que pour les moteurs d'avions.

Société suisse des constructeurs de chauffages centraux. Publication à l'occasion du 25^e anniversaire. Druck : Art. Institut Orell Füssli, Zurich.

La Société suisse des constructeurs de chauffages centraux a eu l'heureuse idée de commémorer le 25^e anniversaire de sa fondation par une plaquette, d'une présentation élégante, qui contient des contributions d'un grand intérêt non seulement pour les membres de la Société jubilaire, mais encore, comme la préface le dit avec raison, « pour les architectes, les autorités et tous les autres intéressés ». Voici la table des matières de cet ouvrage de 195 pages, format 20×30 cm, à couverture en carton métallisé et reliure « spirale » :

L'histoire de la Société suisse des constructeurs de chauffages centraux, par E. Kohler. — Die physiologischen Grundlagen der Lüftung und Heizung, von Prof. Dr W. von Gonzenbach. — Die geschichtliche Entwicklung der Raumheizung bis zur Mitte des 19. Jahrhunderts, von M. M. Hottinger Dozent für Heizung und Lüftung an der Eidg. Techn. Hochschule, Zürich. Die technische Entwicklung der Zentralheizungen, unter besonderer Berücksichtigung der Schweizerischen Verhältnisse, von Gebrüder Sulzer A.-G., Winterthur. — Die technische Entwicklung der Fernheizungen in der Schweiz, unter besonderer Berücksichtigung ihrer Anwendung im Wohnungsbau, von H. Lier, Zurich. — Du développement de la construction des chaudières et radiateurs en Suisse, par les Fonderies de Clus des Usines de Roll et Zent S. A., à Ostermundigen.

Les graphiques. Moyen de direction des entreprises, par R. Satet, membre du Comité national de l'organisation française et de la Taylor Society. — Brochure N° 6 (18,5×25 cm) 64 pages, 28 figures. 1932. — En dépôt à la Commission romande de rationalisation, rue de la Madeleine 11, Genève. — Prix : 4 fr. franco.

Poursuivant ses études sur les questions d'organisation, l'auteur vient de publier une nouvelle brochure, relative à l'emploi et au rôle des graphiques. Il montre, notamment, que les graphiques se rattachent presque tous à un type unique, d'où simplicité et facilité d'application. La première partie de l'ouvrage est une étude détaillée des graphiques susceptibles d'être exploités dans les entreprises. La deuxième indique, pour chacun des services de l'entreprise, les graphiques destinés à surveiller leur fonctionnement et leur rendement. Enfin, une bibliographie très abondante permet au lecteur d'approfondir les problèmes particuliers. Des indications précises sur les appareils et le matériel nécessaire à l'établissement des graphiques terminent ce travail.

Théorie et technologie des engrenages, par J. Perignon, ingénieur des Arts et Manufactures. — Tome II : Métallurgie. Forge. Fonderie. Taille. Rectification. Rodage. Problèmes annexes. — VIII—299 pages (16×25 cm), 257 figures. — Relié : 81 fr. ; broché : 72 fr. — Dunod, éditeur, à Paris.

L'étude théorique des engrenages du triple point de vue cinématique, conventionnel et dynamique a fait l'objet du tome I de cet ouvrage, analysé à la page 24 du « Bulletin technique » du 23 janvier dernier. Etude préliminaire indispensable sans doute pour qui veut vraiment connaître les causes et s'en servir ensuite pour créer, mais aussi étude insuffisante parce que ne tenant pas compte des moyens mis en œuvre pour réaliser les mécanismes dont il s'agit.

Le tome II comble cette lacune. On y trouve, après un rappel de notions de métallurgie, une monographie pratique des produits sidérurgiques et autres utilisés pour la fabrication des engrenages ainsi que l'élaboration du flan par moulage ou forgeage. Ce sont là des questions que le praticien n'a pas coutume d'aborder et qui cependant sont, dans bien des cas, les principales causes de difficultés auxquelles il se heurte soit dans la fabrication des engrenages, soit dans leur usage en service.

Le chapitre consacré à l'usinage des dentures est, lui aussi, précédé de considérations théoriques sur la coupe des métaux et les divers modes d'usinage. On ne saurait trop insister sur ces points capitaux trop souvent négligés. Chaque machine fait l'objet d'une description mettant en lumière ses organes caractéristiques, les organes usuels communs à plusieurs machines étant décrits à part pour ne pas alourdir l'exposé.

Enfin, une dernière partie est consacrée aux divers problèmes que pose la mise en œuvre des engrenages : appareils de vérification, axes, alésages, clavetages, paliers, graissage.

Rapports des inspecteurs fédéraux des fabriques, sur l'exercice de leurs fonctions dans les années 1930 et 1931. Publiés par le Département fédéral de l'Economie publique. Aarau : Druck und Verlag von H. R. Sauerländer & Cie. 1932.

Ces rapports embrassent les années 1930 et 1931, période qui a vu naître et croître la crise économique ; ils reflètent naturellement, en plus d'un endroit, les répercussions que celle-ci a eues dans le domaine industriel.

Zur Frage der Felsdarstellung, par W. Blumer, ingénieur. Tirage à part de la « Schweiz. Zeitschrift für Vermessungswesen », avril 1932.

L'emploi toujours plus généralisé de la photogrammétrie pour l'établissement des cartes entraîne tout naturellement une évolution dans le mode de représentation des rochers. Au système primitif de dessin au trait on tend à substituer le tracé pur et simple de courbes de niveau ou un procédé mixte. M. W. Blumer s'est efforcé, en s'aidant d'exemples concrets, d'élucider ce problème de cartographie qui fait l'objet de vives controverses dans certains milieux.

Voir page 12 des feuilles bleues le communiqué de l'Office suisse de placement.